

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS

FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Décembre 2019 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2019, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 54 742 426 dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de 670 642 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Décembre 2019, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur l'observation sur les points suivants :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 80,03% de l'actif total au 31 Décembre 2019 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- ✓ Contrairement aux dispositions de l'article 109 du règlement du Conseil du Marché Financier et notamment son point 11, l'Union Financière Salammo Sicav a acquis auprès de l'Union Financière Hannibal Sicav (OPCVM faisant partie du même groupe que le gestionnaire) des obligations pour un montant global de 127 400 dinars. Ces opérations ont été passées par la bourse.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 28 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2019 en (DT)

Libellé	Note	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	43 810 784,190	52 409 210,455
	a- Obligations et valeurs assimilées	42 622 581,190	49 315 460,455
	b- Titres OPCVM	1 188 203,000	3 093 750,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	10 931 057,560	14 132 201,178
	a- Placements monétaires	3 988 601,386	1 834 619,816
	b- Disponibilités	6 942 456,174	12 297 581,362
AC3	Créances d'exploitations	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	583,869	0,000
TOTAL ACTIF		54 742 425,619	66 541 411,633
<u>PASSIF</u>		<u>180 264,412</u>	<u>199 704,174</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	125 900,093	164 375,846
PA 2	Autres créditeurs divers	54 364,319	35 328,328
<u>ACTIF NET</u>		<u>54 562 161,207</u>	<u>66 341 707,459</u>
CP 1	<u>Capital</u>	52 126 353,756	63 553 101,050
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	<u>2 435 807,451</u>	<u>2 788 606,409</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice	2 435 807,451	2 788 606,409
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		54 742 425,619	66 541 411,633

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2019 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>619 488,008</u>	<u>2 568 505,212</u>	<u>720 372,935</u>	<u>2 905 904,758</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		619 488,008	2 568 505,212	720 372,935	2 905 904,758
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>173 941,830</u>	<u>925 263,143</u>	<u>315 121,138</u>	<u>979 576,259</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>793 429,838</u>	<u>3 493 768,355</u>	<u>1 035 494,073</u>	<u>3 885 481,017</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-125 900,095</u>	<u>-559 279,955</u>	<u>-164 375,847</u>	<u>-653 856,459</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>667 529,743</u>	<u>2 934 488,400</u>	<u>871 118,226</u>	<u>3 231 624,558</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.10	<u>-22 169,911</u>	<u>-94 599,491</u>	<u>-26 512,063</u>	<u>-105 374,068</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>645 359,832</u>	<u>2 839 888,909</u>	<u>844 606,163</u>	<u>3 126 250,490</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-178 853,353</u>	<u>-404 081,458</u>	<u>-403 960,525</u>	<u>-337 644,081</u>
<u>Sommes capitalisables de la période</u>		<u>466 506,479</u>	<u>2 435 807,451</u>	<u>440 645,638</u>	<u>2 788 606,409</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>178 853,353</u>	<u>404 081,458</u>	<u>403 960,525</u>	<u>337 644,081</u>
<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		<u>10 880,824</u>	<u>78 132,104</u>	<u>-28 297,199</u>	<u>74 954,589</u>
<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		<u>14 719,896</u>	<u>70 926,896</u>	<u>57 202,857</u>	<u>118 436,531</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>-318,352</u>	<u>-3 045,185</u>	<u>0,000</u>	<u>-22 178,980</u>
<u>Résultat net de la période</u>		<u>670 642,200</u>	<u>2 985 902,724</u>	<u>873 511,821</u>	<u>3 297 462,630</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2019 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>670 642,200</u>	<u>2 985 902,724</u>	<u>873 511,821</u>	<u>3 297 462,630</u>
a- Résultat d'exploitation	645 359,832	2 839 888,909	844 606,163	3 126 250,490
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 880,824	78 132,104	-28 297,199	74 954,589
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	14 719,896	70 926,896	57 202,857	118 436,531
d- Frais de négociation de titres	-318,352	-3 045,185	0,000	-22 178,980
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-4 926 485,763</u>	<u>-14 765 448,976</u>	<u>-10 701 605,891</u>	<u>-5 706 235,374</u>
a- Souscriptions	13 805 365,789	50 641 278,355	11 728 944,654	59 466 283,852
- Capital	12 795 800,000	47 667 200,000	11 399 800,000	58 903 400,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 009 565,789	2 974 078,355	329 144,654	562 883,852
b- Rachats	18 731 851,552	65 406 727,331	22 430 550,545	65 172 519,226
- Capital	17 368 700,000	61 507 400,000	21 776 800,000	64 306 800,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 363 151,552	3 899 327,331	653 750,545	865 719,226
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-4 255 843,563</u>	<u>-11 779 546,252</u>	<u>-9 828 094,070</u>	<u>-2 408 772,744</u>
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- En début de période	58 818 004,770	66 341 707,459	76 169 801,529	68 750 480,203
b- En fin de période	54 562 161,207	54 562 161,207	66 341 707,459	66 341 707,459
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	547 645	640 318	744 088	694 352
b- En fin de période	501 916	501 916	640 318	640 318
VALEUR LIQUIDATIVE	108,707	108,707	103,607	103,607
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,82%	4,92%	4,81%	4,64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-12-2019

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETATDE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2019 d'obligations et valeurs assimilées et de titres d'OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		31/12/2019	31/12/2018
Emprunts d'Etat	(1)	24 041 682,209	23 963 252,932
Obligations des Sociétés	(2)	18 580 898,981	25 352 207,523
Titres d'OPCVM	(3)	1 188 203,000	3 093 750,000
Total		43 810 784,190	52 409 210,455

(1) Emprunts d'Etat :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'Actif
Emprunts d'Etat		23 186 652,000	24 041 682,209	43,92%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 970 137,578	3,60%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 117 666,181	16,66%
BTA082022	50	47 700,000	49 952,878	0,09%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	12 903 925,572	23,57%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		17 848 359,000	18 580 898,981	33,94%
AIL 2015-1	15 000	300 000,000	307 424,262	0,56%
ATT- LEASING 2018-1-T+2.3%	20 000	1 600 000,000	1 669 869,814	3,05%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	900 000,000	901 524,590	1,65%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	600 000,000	606 114,098	1,11%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	1 200 000,000	1 241 731,147	2,27%
ATTIJARI LEASING 2015-1 -7.6%	500	10 000,000	10 421,946	0,02%
ATTIJARI LEASING 2015-2 -7.7%	28 800	574 949,000	575 627,610	1,05%
BNASUB09	1 700	56 610,000	58 407,413	0,11%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	600 000,000	633 184,438	1,16%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	800 000,000	830 163,934	1,52%
CIL 2017-2 - 7.95%	5 000	400 000,000	420 296,394	0,77%
CIL 2018-1 - 10.6%	5 000	500 000,000	540 541,369	0,99%
CIL2015-1 T 7.65%	300	6 000,000	6 200,656	0,01%
CIL2015-2 T 7.65%	10 000	200 000,000	202 106,886	0,37%
HL 2015-2 A7.65%	19 660	786 400,000	823 087,494	1,50%
HL 2016-1 7.65%	5 000	200 000,000	206 253,770	0,38%
HL 2016-2 7.65%	10 000	400 000,000	402 274,098	0,73%
HL 2017-3 8%	20 000	1 600 000,000	1 695 386,302	3,10%
HL 2018-1 8.3%	15 000	1 200 000,000	1 247 459,672	2,28%
TLS2015-2	20 000	800 000,000	839 737,705	1,53%
TLS2016-1	15 000	600 000,000	626 655,738	1,14%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	1 200 000,000	1 268 374,356	2,32%
TLS2018 7.95%	16 000	1 278 400,000	1 331 559,868	2,43%
UBCI 2013	21 200	424 000,000	437 549,465	0,80%
UIB SUB 2016 - A 7.4%	20 000	1 200 000,000	1 270 066,850	2,32%
UIB SUB 2015	10 600	212 000,000	218 755,270	0,40%
UNIFACTOR 2015-A 7.45%	5 000	200 000,000	210 123,836	0,38%

(3) TITRES OPCVM :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'Actif
Titres OPCVM		1 187 447,296	1 188 203,000	2,17%
Union Financière ALYSSA SICAV	11 500	1 187 447,296	1 188 203,000	2,17%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Revenus des obligations et valeurs assimilées	619 488,008	2 568 505,212	720 372,935	2 905 904,758
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	309 121,262	1 237 050,477	328 233,646	1 363 270,587
Revenus des obligations privées	310 366,746	1 331 454,735	392 139,289	1 542 634,171
TOTAL	619 488,008	2 568 505,212	720 372,935	2 905 904,758

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à 10 931 057,560 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2019	31/12/2018	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	3 988 601,386	1 834 619,816	7,29%
Disponibilités	(2)	6 942 456,174	12 297 581,362	12,68%
Total		10 931 057,560	14 132 201,178	19,97%

(1) Placements monétaires :**a) Certificats de dépôt :**

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'Actif
UBCI	7,80%	20 jours	26/12/2019	996 548,291	997 580,673	1,82%
UBCI	7,80%	20 jours	27/12/2019	996 548,291	997 408,423	1,82%
UBCI	7,80%	20 jours	30/12/2019	996 548,291	996 892,121	1,82%
UBCI	7,80%	20 jours	31/12/2019	996 548,291	996 720,169	1,82%
Total placement certificats de dépôt				3 986 193,164	3 988 601,386	7,29%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Dépôts à terme	2 000 000,000	5 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	32 641,752	57 633,315
Intérêts courus/DAV (POT)	95 172,070	91 237,848
Avoirs en banque	4 814 642,352	7 148 710,199
Total	6 942 456,174	12 297 581,362

a) **Dépôts a terme :**

Banque	Taux de Rémunération	Durée	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'Actif
UBCI	8,32%	90 jours	03/10/2019	1 000 000,000	1 016 412,054	1,86%
UBCI	8,32%	90 jours	04/10/2019	1 000 000,000	1 016 229,698	1,86%
Total placement Dépôts à terme				2 000 000,000	2 032 641,752	3,71%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	4 656,033	9 979,416	34 394,674
Intérêts des certificats de dépôts	31 820,099	229 154,622	59 123,802	230 642,566
Intérêts des dépôts à terme	142 121,731	691 452,488	246 017,920	714 539,019
TOTAL	173 941,830	925 263,143	315 121,138	979 576,259

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/12/2019	31/12/2018
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs:

	Libellé	31/12/2019	31/12/2018
AC 4	Autres Actifs	583,869	0,000
	RS sur Obligations	583,869	0,000

3.5 –Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/12/2019	31/12/2018
PA 1	Opérateurs créditeurs	125 900,093	164 375,846
	Frais de gestionnaire	55 955,596	73 055,930
	Frais de dépositaire	13 988,902	18 263,986
	Frais des distributeurs	55 955,595	73 055,930

3.6 – Autres créditeurs divers:

	Libellé	31/12/2019	31/12/2018
PA 2	Autres créditeurs divers	54 364,319	35 328,328
	Etat, retenue à la source	34 523,146	14 153,998
	Redevance CMF	4 677,604	5 850,332
	Charges à payer sur l'exercice	15 163,569	15 323,998

3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2018</u>	
* Montant en nominal	64 031 800
* Nombre de titres	640 318
* Nombre d'actionnaires	400
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	47 667 200
* Nombre de titres émis	476 672
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	61 507 400
* Nombre de titres rachetés	615 074
<u>Capital au 31/12/2019</u>	
* Montant en nominal	50 191 600
* Nombre de titres	501 916
* Nombre d'actionnaires	380

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 s'élève à -11 779 546,252 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/12/2019 est de 501 916 contre 640 318 au 31/12/2018.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2018</u>	<u>63 553 101,050</u>	<u>63 553 101,050</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>47 667 200,000</u>	<u>47 667 200,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-61 507 400,000</u>	<u>-61 507 400,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>2 413 452,706</u>	<u>4 849 260,157</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	78 132,104	78 132,104
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	70 926,896	70 926,896
- Frais de négociation de titres	-3 045,185	-3 045,185
- Régularisation des sommes capitalisables	1 209 570,398	1 209 570,398
- Résultat de l'exercice antérieur	2 788 606,409	2 788 606,409
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	-1 730 737,916	-1 730 737,916
- Sommes capitalisables		2 435 807,451
<u>Montant fin de période au 31/12/2019</u>	<u>52 126 353,756</u>	<u>54 562 161,207</u>

3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2019 s'élèvent à 2 435 807,451 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	2 839 888,909	3 126 250,490
Régularisation du résultat d'exploitation	-404 081,458	-337 644,081
Total	2 435 807,451	2 788 606,409

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
CH 1 Charges de gestion des placements	125 900,095	559 279,955	164 375,847	653 856,459
Rémunération du gestionnaire	55 955,596	248 568,862	73 055,930	290 602,868
Rémunération du dépositaire	13 988,903	62 142,231	18 263,987	72 650,723
Rémunération des distributeurs	55 955,596	248 568,862	73 055,930	290 602,868

3.10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
CH 2 Autres charges	22 169,911	94 599,491	26 512,063	105 374,068
Redevance CMF	13 988,903	62 142,231	18 263,987	72 650,723
Abonnement des charges budgétisées	8 181,008	32 457,260	8 248,076	32 723,345

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.10.18 au 31.12.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Abonnement des charges budgétisées	8 181,008	32 457,260	8 248,076	32 723,345
Taxes	2 001,068	7 939,021	1 885,389	7 480,077
Frais bancaires	30,531	121,129	24,218	96,082
Publication BO CMF	303,525	1 204,200	303,348	1 203,500
Honoraires CAC	1 709,284	6 781,400	1 709,310	6 781,500
Frais AGO et publications	1 111,960	4 411,582	1 301,117	5 162,039
Jetons de Présence	3 024,657	12 000,000	3 024,658	12 000,000
Autres (*)	-0,018	-0,072	0,037	0,147

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.